

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Cyril GRANGER, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

Excusés par procuration :

Jean DARDENNE donne procuration à Pascale ETIENNE en date du 18 décembre 2023

Claire MARCHAND donne procuration à Cyril GRANGER en date du 18 décembre 2023

Gilles MONTI donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 19 décembre 2023

Alexandre DOS REIS donne procuration à Fabien DOUCET en date du 19 décembre 2023

Aurore TONNELIER donne procuration à Clément RAVAUD en date du 19 novembre 2023

Absente :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de séance : Alain BOURION

Objet : Construction d'un terrain multisports dans le parc de la Beausserie - Approbation du projet et du plan de financement de l'opération

Délibération 2023 – 105

Présentation de l'opération :

Depuis de nombreuses années, Panazol a su développer la pratique des sports et loisirs de nature en mettant à disposition de nombreux équipements aujourd'hui très prisés par une clientèle active ou familiale friande de loisirs nouveaux et différents (skate-park ; aires de jeux ; piste de Pumptrack ; circuits de randonnées ; multi-sports avec basket 3x3 ; ...). En effet, au-delà de la découverte, la rencontre et le partage sont des éléments recherchés par la population dont les envies de bien-être, d'activités ludiques, d'authenticité et d'animations ou d'activités non marchandes sont grandissantes.

Pour répondre aux attentes de la population en matière d'activités nature mais afin, également, de poursuivre les actions déjà engagées pour développer la pratique des sports et loisirs de nature, la commune souhaite construire un nouveau terrain multisports au sein du Parc de la Beausserie.

Ce nouvel espace sportif sera créé dans le secteur nord-est du Parc et viendra en complément des équipements existants.



Projet de terrain « Multisports »

L'accès pour les usagers se fera à partir de la rue Joseph Leysenne ou grâce à la boucle de déambulation qui ceinture ce parc urbain.

Les cheminements piétonniers existants revêtus en enrobé seront préservés.

Prestations à réaliser :

GÉNIE CIVIL pour la réalisation d'une plate-forme de 585 m² : Terrassement + Empierrement (30 cm de GNT 0/31,5) + Tranchée drainante en périphérie avec piquage sur réseau EP existant + Enrobé à chaud sur une épaisseur minimale de 5 cm.

FOURNITURE ET POSE D'UN TERRAIN MULTISPORTS DE TYPE « CITY STADE » présentant les caractéristiques suivantes :

Dimensions de l'équipement :

- Multisport 25 m x 11 m sur plateforme 27 m x 15 m ;
- Aire de basket 15 m x 12 m.

Structure de l'équipement :

- En acier galvanisé thermolaqué à chaud ou équivalent (couleur au choix du maître d'ouvrage).
- Habillage avec lames en plastique recyclé.

Revêtement synthétique pour le terrain multi-sports :

- Sol sportif en gazon synthétique.
- Lestage par sable.
- Marquage sportif avec lignage en gazon synthétique blanc.

Revêtement de l'aire de basket :

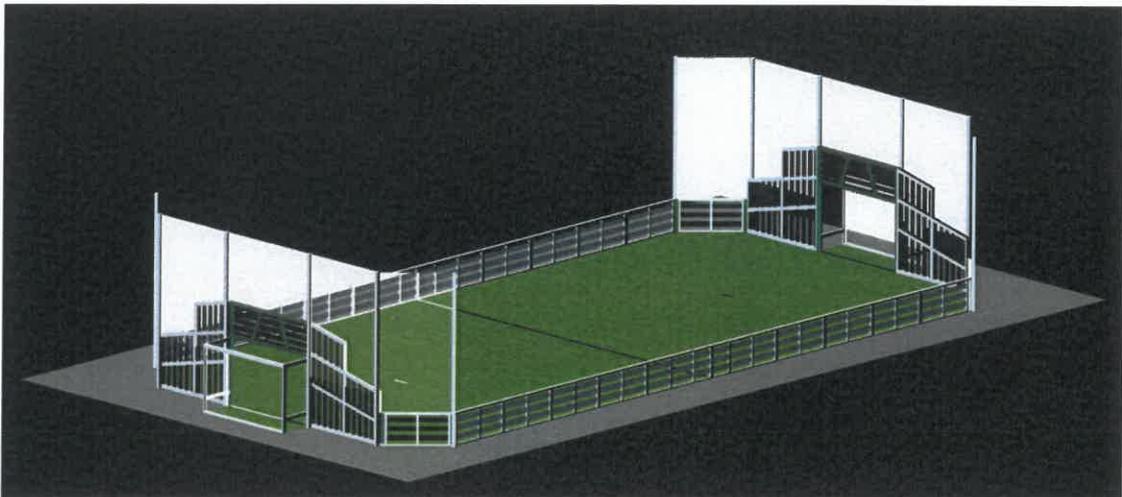
- En enrobé.



Composition du terrain Multisports :

- 2 frontons comprenant chacun un but « Football-Handball avec filets de type armés « anti-vandalisme ; hauteur de 3 m ; composition esthétique avec angles du terrain en pans coupés ; remplissage en panneaux mixtes avec barreaudage acier et matériau composite.
- 2 longueurs en palissades d'une hauteur de 1 m environ avec 2 buts à la brésilienne sur chaque côté ; remplissage de type barreaudage en acier galvanisé.
- Filets de protection de type pare-balls sur 2 côtés avec une hauteur de 5 m.
- 2 panneaux de basket indépendants.
- 4 assis-debout en périphérie.
- 1 range vélo.

Test de solidité réalisé par un organisme agréé à la charge de l'entreprise titulaire du marché.



Calendrier prévisionnel d'exécution :

Le planning prévisionnel de construction du terrain multisports est le suivant :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| • Consultation des entreprises | déc. 2023 |
| • Choix des prestataires | janv. 2024 |
| • Réalisation de la plateforme | janv.-fév. 2024 |
| • Installation du terrain multisport | mars 2024 |
| • Mise en service | avril 2024 |

Financement de l'opération :

Sur la base de l'analyse des besoins effectuée ces derniers mois, **l'estimation prévisionnelle des dépenses** nécessaires à la construction du terrain multisports du parc de la Beausserie a pu être établie :

- Coût prévisionnel des travaux de terrassement (réalisation de la plate-forme ; mise en œuvre de l'enrobé ; réseaux d'évacuation et d'infiltration des eaux pluviales ; ...) : **29 945,00 € HT** ;
- Coût prévisionnel des travaux d'installation du terrain multisports : **49 190,00 € HT** ;
- Coût prévisionnel de l'opération toutes dépenses confondues : **79 135,00 € HT**.

À partir de ces éléments, **un plan de financement prévisionnel** détaillant l'ensemble des subventions sollicitées et leur origine a été établi. Ce plan de financement est proposé à l'approbation du Conseil Municipal.

Ainsi, les aides sollicitées seront les suivantes :

- Auprès de l'État au titre de la DETR : 60% du coût de l'opération ;
- Auprès du Département de la Haute-Vienne : 10% du coût de l'opération.

Délibération :

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer pour :

- Valider le coût prévisionnel de ce projet ;
- Valider le plan de financement prévisionnel de cette opération ;

DÉLIBÉRATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-21 et L2241-1 ;

VU la délibération en date du 30 novembre 2023 relative à la délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T ;

VU le projet de construction d'un terrain multisports dont une aire de basket dans le Parc de la Beausserie ;

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un terrain multisports dont une aire de basket dans le Parc de la Beausserie.

CONSIDÉRANT le coût prévisionnel de l'opération toutes dépenses confondues qui s'établit à la somme de **79 135,00 € HT**.

CONSIDÉRANT le plan de financement prévisionnel détaillant ci-dessous les subventions envisagées et leur origine ;

Plan de financement prévisionnel :

Nature des recettes	Montant	%
ÉTAT au titre de la DETR	47 481,00 €	60%
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	7 913,00 €	10%
VILLE DE PANAZOL	23 741,00 €	30%
Coût total	79 135,00 €	100%

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DÉCIDE

- **D'approuver** le contenu du projet et le coût prévisionnel de l'opération estimé à 79 135 € HT pour la construction d'un terrain multisports dans le Parc de la Beausserie ;
- **D'approuver** le plan de financement prévisionnel relatif à cette opération dont le détail du montant des subventions sollicitées par organisme financeur potentiel est précisé dans le tableau ci-avant.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 20 décembre 2023

Le Maire,

Fabien DOUCET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 22/12/2023

Publié ou notifié

22/12/2023

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB105

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 20/12/2023

Objet : Construction d'un terrain multisports dans le parc de la Beusserie-approbation du projet et du plan de financement de l'opération

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Subventions

Date de télétransmission : 22/12/2023

Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DÉLIBÉRATION 105 - Construction dun terrain multisports dans le parc de la Beusserie.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20231220-DELIB105-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 22/12/2023